Synthèses « Diplôme – Emploi – Chômage » largement inspirées de vos travaux

Question 1 : Le diplôme protège t-il du chômage?

En France, il existe un net écart de taux de chômage entre les plus diplômés et les moins diplômés au profit des premiers. En effet, d'après l'enquête emploi de l'INSEE qui date de 2016, sur l'ensemble des actifs sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac 17,9% sont au chômage alors que sur l'ensembles des actifs ayant un niveau minimum de bac +2 5,7% sont au chômage. Ainsi, on peut affirmer qu'avoir un niveau de diplôme élevé diminue les chances d'être au chômage.

Mais ce constat doit être nuancé. D'une part, un niveau de diplôme élevé ne protège pas totalement du chômage notamment parce que le nombre de diplômés (phénomène d'inflation des diplômes développé dans la Q2) a augmenté davantage que le nombre d'emplois qualifiés ce qui a pour conséquence de laisser une grande part des diplômés au chômage. D'autre part, l'expérience professionnelle est un facteur presque aussi discriminant que le niveau de diplôme. Pour illustrer nous pouvons de nouveau mobiliser le document 1 : sur l'ensemble des personnes ayant fini leurs études depuis au moins un an et maximum 4 ans 19,8% se retrouvent au chômage, alors que sur l'ensemble des personnes sortis de formation initiale depuis plus de 11 ans seuls 8% sont au chômage. Ainsi, certains individus cumulent à la fois un faible niveau d'expérience et une absence de diplôme sont plus de la moitié à être au chômage en 2016.

Aussi, si l'on se concentre sur le type de diplôme on se rend compte que ce n'est pas tant la nature du diplôme ni le domaine d'étude qui explique cet écart mais le simple niveau de diplôme. En effet, ce qui importe ce sont davantage les compétences développées lors des études identiques peu importe le domaine d'étude plus que les savoirs puisque ces derniers peuvent être acquis par le biais de l'expérience.

Question 2 : Doit-on poursuivre la course aux diplômes ?

Il est de plus en plus difficile de rentrer sur le marché du travail lorsque l'on ne possède pas de diplôme. Or, d'après l'enquête menée par l'INSEE en 1993, les personnes nées après 1970 ont un niveau d'étude plus élevé que leurs parents. Aussi on cherche à savoir s'il est nécessaire de poursuivre la course aux diplômes.

D'un côté, vouloir obtenir un niveau de diplôme est rationnel individuellement. En effet, le diplôme diminue nos chances d'être au chômage (cf. Q1) et permet d'obtenir un revenu d'activité plus élevé (cf. Q5). Par exemple, sur 100 fils ayant un niveau d'étude plus élevé que leurs pères 53 appartiennent à une CSP supérieures à ces derniers.

D'un autre côté, si tout le monde cherche à obtenir un niveau d'étude plus élevé (phénomène d'inflation scolaire), le diplôme ne permettra plus de se différencier des autres et il perdra de sa valeur (phénomène de dévalorisation des diplômes), ce qui augmentera les situations de diplômés n'arrivant pas à trouver un emploi en lien avec son niveau de qualification (situation de déclassement scolaire). Par exemple, sur 100 fils ayant un niveau d'étude supérieur à leurs pères 47 vont appartenir soit à la

même CSP ou à une CSP inférieure. En raison de l'inflation des diplômes, un niveau d'étude supérieur à ses parents ne garantit donc pas une position sociale supérieure.

En définitive, si la course aux diplômes est rationnelle d'un point de vue individuel, l'agrégation de ces comportements individuels va produire un effet pervers (effet négatif non souhaité) : la dévalorisation des diplômes.

Question 3 : Comment le milieu social influence t-il notre poursuite d'étude ?

Un constat peut être fait : le milieu social influencerait sur la poursuite d'étude, donc sur le niveau de diplôme et la profession exercée. En effet, sur 100 fils de cadres et professions intellectuelles supérieures 47 deviennent à leur tour cadres et 9 sont employés ». En comparant ces chiffres avec ceux des fils d'ouvriers, on constate que ces derniers ont 20 fois mois de chance de devenir cadre. Comment expliquer ce décalage ?

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que les enfants issus de milieu favorisés, par exemple les enfants de CPIS, se dirigent la plupart du temps vers des filières générales qui ouvrent ensuite les portes de l'enseignement supérieur. Ce choix peut sembler naturel mais il est le résultat d'un construit social. Leurs parents leur ont en effet transmis un capital culturel, défini comme l'ensemble des ressources culturelles (aller au musée, le goût de la lecture, diplômes ...), valorisé par le système scolaire. Ainsi, leurs résultats scolaires les encouragent à poursuivre leurs études. A cet effet, ils reproduisent le parcours déjà suivi par leurs parents.

A l'instar des enfants de cadre, les enfants d'ouvriers ou d'employés, ont grandi dans un milieu où la culture légitime (valorisée par la société) était peu présente. La comparaison des avantages d'un emploi rémunéré rapidement acquis et des coûts de poursuite des études supérieures les pousse vers des études plus courtes permettant de trouver rapidement un emploi et limitant leur risque d'échec.

Ce constat statistique ne doit pas masquer des parcours différents : un enfant de cadre peut ne pas réussir à reproduire la situation sociale de ses parents et un enfant d'ouvrier ou d'employé peut obtenir un niveau de diplôme élevé et devenir cadre. Empiriquement, la seconde possibilité est plus probable pour trois raisons qui sont liées : l'Ecole s'est démocratisée autrement dit elle s'est ouverte à toute une partie de la population qui n'accédait pas à des études supérieurs, parallèlement la société s'est tertiaire et le nombre d'emplois de cadres et professions intermédiaires a augmenté donc on a eu d'une main d'œuvre supplémentaire recrutée parmi la classe moyenne et les classes populaires, aussi les enfants et les parents de milieux populaires peuvent mettre en place diverses stratégies pour connaître une ascension sociale.

Question 4 : Le chômage remet-il en cause l'intégration sociale ?

Le chômage touche de plus en plus d'actifs depuis les années 1970. La situation d'un actif sans emploi, dit chômeur, est mal perçue par la société bien qu'elle représente la situation de près d'un actif sur 100.

Nous nous demanderons si la situation des chômeurs remet en cause leur intégration dans la société. Bien que cette réalité soit commune à de nombreux individus, ces derniers peuvent vivre cette situation différemment. Il peut donc exister un décalage entre cette réalité sociale et le vécu.

Certains individus le vivent mal car le chômage exerce une pression économique et sociale.

Déjà, être au chômage diminue le revenu disponible ce qui altère leur consommation. Les allocations chômages, versées aux individus ayant déjà travaillé, sont dégressives jusqu'à 2 ans pour les moins de 50 ans et 3 ans pour les plus de 50 ans. Passé cette date les chômeurs ne sont plus indemnisés et basculent dans ce que l'on appelle le régime d'assistance et peuvent percevoir le RSA socle (533 euros pour une personne seule).

Ils peuvent aussi se sentir inutiles du fait de leur inactivité professionnelle ce qui peut les empêcher de s'intégrer : « Quand on est tous ensemble chacun parle de son travail (...) je me sens en dehors de la société » (Témoignage 1) ; « je me sens presque culpabilisée de ne pas travailler » ; « ils (les chômeurs) ont le sentiment d'être (...) dévalorisés » ; « Il (le chômeur) ne veut pas se mêler à nous. » ; « aussi bien d'un point de vue financier que moral (...) c'est dur d'être au chômage. »

Néanmoins, il existe des individus qui vivent bien leur chômage : soit parce qu'ils vont y voir une opportunité de développer leurs loisirs soit parce qu'ils sont déterminés à retrouver un emploi et multiplient les démarches en ce sens.

Ce nouveau temps libre n'est pas vécu comme du temps vide dans le sens où les vont l'utiliser pour pratiquer de nombreux loisirs. Cette période est vécue comme une opportunité : « j'ai mon temps libre, ma journée m'appartient je fais ce que je veux » (témoignage 4) ; « Pendant les six mois que j'ai travaillé, je n'ai pas vécu. » (Témoignage 5).

Enfin, un dernier vécu du chômage ne remet lui aussi pas en cause l'intégration sociale des chômeurs. Le temps dégagé suite à l'arrêt de l'activité professionnelle est immédiatement utilisé pour la recherche d'emploi : « J'en ai parlé à tous les gens que je connaissais au cas où ils apprendraient qu'un poste est libéré et j'ai envoyé des candidatures spontanées. » (Témoignage 6); « Lorsqu'on est au chômage on est débordé » (Témoignage 7).

En définitive, on se rend compte que le chômage est vécu différemment notamment selon la personne en fonction de l'âge de l'individu (les plus âgés auront moins d'espoirs à retrouver un emploi et le vivront plus mal), selon la manière où l'individu a quitté son emploi (les individus qui perdent leur emploi suite à un licenciement le vivront moins bien qu'une personne qui a quitté sciemment son emploi), selon la CSP (les ouvriers auront moins d'opportunité de retrouver un emploi, le chômage est donc moins bien vécu).

Question 5 : Pourquoi peut-on considérer les études et l'Education comme un investissement ?

Tout d'abord, les étudiants qui décident de poursuivre leurs études immobilisent du temps car ils renoncent à des loisirs et de l'argent puisqu'ils renoncent à un revenu d'activité immédiat en ce sens on peut dire que la poursuite d'étude est envisagée comme un investissement pour les étudiants. Cette décision est rationnelle dans le sens où la poursuite d'étude entraînera un revenu d'activité plus important (si celui-ci trouve un emploi en adéquation avec son niveau d'étude) car plus le niveau d'étude est élevé plus les revenus futurs seront élevés. En effet, plus le capital humain, défini comme l'ensemble de savoirs et de savoir-faire, est élevé plus les individus seront productifs, c'est à dire plus efficace, leur permettant d'obtenir un revenu d'activité plus élevé. Nous retrouvons cette idée dans

l'article de Dorothée Pecon, ainsi : « L'idée est que plus on est formé, plus on est efficace, or le salaire dépend de sa productivité. »

Ensuite, l'Etat a tout intérêt à investir dans l'Education car l'augmentation en capital humain de sa population génère des effets positifs. Comme expliqué plus haut, un niveau d'étude plus élevé entraine un revenu d'activité plus important à son tour (à la condition d'obtenir un emploi en lien avec son niveau de diplôme). Si le revenu national augmente, addition de l'ensemble des revenus d'une population, alors la consommation augmentera à son tour. Or nous savons que les recettes de l'Etat dépendent notamment de la consommation, on les nomme impôts sur la consommation comme la TVA par exemple, et du niveau de revenu, par l'impôt sur les revenus. Donc l'investissement de départ de l'Etat sera rapidement rentabilisé par la hausse du revenu de l'Etat qu'il pourra utiliser pour de nouvelles dépenses, dans l'éducation par exemple.

Question 6 : Comment expliquer les inégalités de salaires entre les Hommes et les Femmes ?

En France, les Femmes ont un salaire inférieur à celui des Hommes. Cet écart est de 24 % en faveur des Hommes. Il est légalement interdit de traiter de façon différente des personnes en fonction de caractéristiques sociales. Pourtant on se rend compte que les femmes sont en moyenne moins rémunérées que les Hommes et qu'une partie de cette inégalité est due à une discrimination. Si seul 9 points de cet écart est expliqué par les discriminations à l'encontre des Femmes, comment expliquer l'écart de 13 points restant (24-9) ? Nous verrons que le salaire varie en fonction du secteur d'activité, du temps de travail et du niveau de diplôme.

Tout d'abord, une partie de cette inégalité salariale s'explique par l'écart de temps de travail. Les heures supplémentaires sont le plus souvent effectuées par des hommes, en parallèle les Femmes sont le plus touchées par le temps partiels (emploi dont la durée du travail est inférieure à 35 heures par semaine). Celles-ci sont les plus touchées par le temps partiel pour deux raisons, d'une part en raison de la division sexuée des tâches elles sont encore plus nombreuses à s'occuper du travail domestique et des enfants, le temps partiel leur permet ainsi de cumuler activité professionnelle et travail domestique. On peut trouver une autre explication du côté des types d'emplois occupés : elles se concentrent effectivement sur le secteur tertiaire et occupe des professions appartenant à la CSP employés, or cette CSP regroupe les emplois les plus à temps partiels, que l'on nomme emplois précaires. L'écart de temps de travail explique 10 points de cet écart salarial.

Ensuite, les Femmes demeurent à l'écart des postes à responsabilités et plus généralement des emplois les mieux rémunérés. Elles sont le plus souvent salariées dans des secteurs où les salaires sont peu élevés comme le secteur du service à la personne. Si elles se dirigent vers ce type d'emploi ce n'est pas naturel pour autant. En effet, le fait d'être une fille influence fortement le type d'étude suivie et le type d'emploi occupé. La différence liée à l'emploi occupé, en retirant l'effet du temps de travail, explique 5 points de cet écart de salaire.